

Sommaire



Actualités de votre secteur

p.4-7

- Echos p.4
- Définir la qualité, l'impossible défi ? p.7



Actualités pratiques

p.8-17

Dossier :

- QVT : nouvelles contraintes ou réelle avancée ? p.8

Infos professionnelles :

- RGPD : quels impacts pour les médecins coordonnateurs ? p.16



Actus médicales gériatriques

p.18-19

- Alzheimer : les médicaments sont-ils vraiment inutiles ? p.18



Rubrique des Idec

p.21-22

- La FFIDEC entame un tour de France p.21

Ce numéro comporte deux encarts jetés

Retrouvez EHPA Presse Conseil et Formation sur les réseaux



Édité par SARL EHPA Presse au capital de 305 euros

55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris
Tél. 01 40 21 72 11 - Fax. 01 40 21 07 36 - info@ehpa.fr

Directeur de la publication : Luc Broussy
Directrice générale : Elsa Maarek
Rédacteur en chef : Antoine Janbon
Secrétaire de rédaction - photos : Patrick Dagonnot
Directeur relations entreprises : Lydie Muamba
Service abonnements : Louise Besse

Comité éditorial :

- Dr Jean-Marie Vétel, gériatre et conseiller médical du *Journal du médecin coordonnateur*
- Dr François Deparis, directeur médical d'Arpavie
- Dr Didier Armaingaud, directeur médical de Korian
- Dr Martine Soudani, conseillère médicale au CASVP et membre de MCOOR
- Dr Pascal Meyvaert, médecin coordonnateur et membre de la FFAMCO
- Blandine Delfosse, présidente de la FFIDEC
- Pr Olivier Guérin, vice-président de la SFGG et chef du service de gériatrie du CHU de Nice.

Abonnement annuel : 80 euros

Impression :

Engrenages - 51, rue de Belleville - 75019 Paris

Commission Paritaire no 1121 T 83473

ISSN 1761-0095

RCS B41 31 27 911

Siret 41312791100043

www.ehpapresse.fr

© Patrick Dagonnot

Luc Broussy

Directeur de la publication

Vous, médecins coordonnateurs et IDEC, savez que depuis le début des années 2000 dès qu'un train de réforme est arrivé à quai, un autre part...

Après le lancement de la réforme de la tarification en 2000-2001, après la publication en 2005 des 13 missions dévolues au médecin coordonnateur, après l'introduction en 2008 de l'outil Pathos dans le calcul des forfaits soins, après la mise en œuvre des Pasa et des Uhr à la fin des années 2000, après la nouvelle réforme issue de la loi ASV de 2015 introduisant de nouvelles règles contractuelles (CPOM) et budgétaires (EPRD), vous pensiez souffler un peu ? Que nenni...

C'était sans compter le mouvement social qui a agité les Ehpad tout au long des premiers mois de l'année, mouvement qui a contraint Agnès Buzyn, la Ministre de la Santé et des Solidarités, à sortir du bois et à présenter fin mai un Plan qui comporte quelques idées nouvelles : la généralisation des IDE de nuit, mesure qui fait débat parmi les médecins alors que les ARS sont, elles, persuadées de leur effet bénéfique sur le recours à l'hospitalisation des résidents ; l'expérimentation consistant à développer l'accueil post-hospitalisation en Ehpad en ne faisant acquitter au résident que le forfait hospitalier ; le renforcement des Equipes mobiles de Gériatrie ou encore le développement de la télémédecine en Ehpad.

L'encre du Plan Buzyn était-elle à peine sèche que c'était au tour du Chef de l'Etat de se mêler du grand âge. Le 13 juin, au Congrès de la Mutualité, il a annoncé le lancement d'un grand chantier législatif devant aboutir avant la fin de l'année 2019 à une loi sur le financement de la dépendance. Peu de chances cependant que cette ambition se conclut par un bouleversement total. « En même temps », Emmanuel Macron ne s'est pas engagé sur un tel objectif pour accoucher d'une souris.

On mesure toutefois qu'au delà des rôles traditionnels de la CNSA et des Départements, les mutuelles, assureurs et autres groupes de prévoyance devraient demain prendre une part croissante dans le financement et donc dans l'organisation de la prise en charge du grand âge. Ils assurent déjà aujourd'hui la couverture de 20% des dépenses de santé en France. Ils savent déjà aujourd'hui travailler de concert avec les médecins. Ils devraient demain devenir des interlocuteurs essentiels pour les Ehpad.

Comme chaque année, il existe un lieu, un moment, une occasion de parler tous ensemble de ces enjeux majeurs. Ce sont **les Assises nationales des Médecins Coordonnateurs et des IDEC**. Elles en sont à leur 16^{ème} édition. C'est nous qui les organisons. Ça dure deux jours. Ce sera chouette. Vous venez ?



VOS JOURNAUX SONT DISPONIBLES EN LIGNE !

www.ehpapresse.frConnectez-vous dès maintenant à votre espace personnel sur le site www.ehpapresse.fr pour lire vos journaux en ligne ou encore consulter les archives.